



## Communiqué de presse

12 février 2024

# Betterave fourragère : des résultats 2024 prometteurs malgré une année difficile

### Contacts

Sylvain HALFTERMEYER  
Secrétaire Général de la  
Section Betteraves et  
chicorée industrielle  
01 42 33 89 64  
[sylvain.halftermeyer@  
semae.fr](mailto:sylvain.halftermeyer@semae.fr)

Rosine DEPOIX  
Chargée de mission médias  
01 42 33 88 29  
[rosine.depoix@semae.fr](mailto:rosine.depoix@semae.fr)

ADBFM  
7, rue Coq Héron  
75030 Paris cedex 01  
[info@betterave-  
fourragere.org](mailto:info@betterave-fourragere.org)

L'ADBFM, en partenariat avec SEMAE et l'Institut Technique de la Betterave, met en œuvre chaque année depuis près de 30 ans des essais variétaux sur 4 sites différents, destinés à évaluer les performances agronomiques des principales variétés des membres de l'association.

En 2024, trois essais variétaux ont pu être menés à terme (Eure, Seine-Maritime et Nord) et ont permis de tester les rendements et teneurs en matière sèche de 19 variétés suivant un protocole commun (semences activées, programme phytosanitaire standard, 4 répétitions).

### Le progrès génétique : un bouclier contre les maladies

2024 a été une année particulièrement favorable au développement des maladies cryptogamiques comme le mildiou ou la cercosporiose, ce qui n'a pas empêché les variétés testées d'exprimer des résultats techniques très positifs : le rendement moyen des 19 variétés a atteint 116,76 t/ha, soit une légère baisse de 2,28 t/ha par rapport à 2023. Le Taux de matière sèche a lui augmenté de 0,5 points pour atteindre 16,81%, ce qui a permis d'obtenir un rendement en matière sèche de 19,44 t/ha, soit une légère augmentation de 0,15 t/ha.

	2023	2024	<i>Evolution</i>
Rendement racine (t/ha)	119,04	116,76	-2,28
Taux de Matière Sèche (%)	16,31%	16,81%	+0,5%
Rendement en Matière Sèche (t/ha)	19,29	19,44	+0,15

Les résultats complets sont téléchargeables via les liens suivants<sup>1</sup> :

Tableau de regroupement



Graphique



Aujourd'hui, près de 80% des semences de betteraves fourragères vendues sur le marché présentent une tolérance à la rhizomanie, 25% sont tolérantes au rhizoctone brun. Dans le cadre de ces essais, 3 variétés sur 19 bénéficient d'une double tolérance.

Plus généralement, le travail des sélectionneurs pour la création de nouvelles variétés permet d'améliorer chaque année les qualités génétiques des betteraves fourragères et leurs comportements face aux maladies. Le progrès génétique permet ainsi de réduire l'impact des pathologies et les pertes de rendements en limitant le recours aux produits phytosanitaires.

### La précocité des semis : une stratégie gagnante

Les essais de 2024 ont également montré l'importance de la précocité des semis comme facteur clé de réussite. La légère baisse de rendement moyen enregistrée cette année est sans doute imputable, au moins partiellement, à des semis un peu tardifs en raison des conditions climatiques.

---

<sup>1</sup>Tableau de regroupement : <https://www.betterave-fourragere.org/ouverturepdf.php?file=tableau-essais-varietaux-2024-vf.pdf>

Graphique : <https://www.betterave-fourragere.org/ouverturepdf.php?file=graphique-essais-betteraves-fourrageres-2024-vf.pdf>

De façon générale, l'ABDFM conseille aux agriculteurs de semer entre le 15 mars et le 15 avril, à une vitesse relativement lente (4 km/h) pour une implantation régulière et une levée homogène. Les semis et levées précoces permettent aux cultures d'exprimer leur potentiel de manière optimale en exploitant au mieux les précipitations, et leur confèrent une résistance accrue en cas de sécheresse estivale.

Pour plus de détails techniques, référez-vous à la plaquette « La betterave fourragère de A à Z » téléchargeable gratuitement sur le site de l'ABDFM (<https://www.betterave-fourragere.org/>).



### **À propos de l'ABDFM**

L'Association de Développement de la Betterave Fourragère Monogerme regroupe les établissements semenciers concernés par cette espèce. Elle contribue à la promotion de la culture de la betterave fourragère en participant à des salons et en collaborant notamment SEMAE pour la mise en place d'essais variétaux et la production et la diffusion de ressources techniques et économiques sur la culture.

### **À propos de SEMAE**

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 54 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux. Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants. La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.9 Md€. La France est le 1<sup>er</sup> producteur européen (375.000 ha) et le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de semences agricoles (1,3 Md€), hors légumes secs. Elle génère 11.000 emplois dans les entreprises de sélection et de production de semences.